



Vauhallan
à la Une

#10
Mai 2021

ANNULATION DE LA FÊTE DU VILLAGE

Compte tenu des restrictions sanitaires, qui ne seront pas totalement levées, c'est avec regret que la municipalité de Vauhallan a pris la décision d'annuler la fête du village prévue initialement le samedi 19 juin 2021.

En effet, vu les animations programmées (jeux enfants, spectacle, exposition de peinture, peintres, démonstrations

sportives, atelier floral, balade contée, apéritif, repas dansant avec orchestre, feu d'artifice...), il serait difficile de s'adapter aux exigences sanitaires, de gérer les flux de visiteurs ou encore de contrôler la bonne application des gestes barrières sur l'ensemble du site de la fête.

La municipalité espère retrouver l'ensemble des habitants en 2022 pour fêter ce moment populaire comme il se doit !

UNE ÉPICERIE PARTICIPATIVE POUR VAUHALLAN

Un projet d'épicerie participative se monte sur notre commune (ouverture prévue en septembre 2021). Une réunion publique d'information aura lieu le samedi 12 juin.

Pour en savoir plus, se référer au flyer inséré dans ce bulletin municipal.



ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

VOTE PAR PROCURATION : mise en place de permanences.

Dans le cadre des élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021, la commune met en place, conjointement avec la gendarmerie, deux journées de permanence en Mairie afin de permettre aux Vauhallanais de faire leur procuration :

- Le samedi 5 juin de 9h à 12h ;
- Le mardi 15 juin de 15h30 à 18h30.

Pour valider sa procuration lors de la permanence, il existe 3 possibilités :

- 1) Établir au préalable sa **procuration en ligne** sur maprocuration.gouv.fr, puis vous munir d'un justificatif d'identité et l'email de confirmation du dépôt de la demande en ligne ;
- 2) **Compléter en ligne et imprimer le formulaire téléchargeable** sur service-public.fr, puis le remettre en personne sur place avec un justificatif d'identité et de domicile ;
- 3) Remplir le **formulaire sur place** et se présenter en personne avec un justificatif d'identité et de domicile.

Réaliser sa procuration en ligne, démarche innovante et simple, permettra, une fois sur place, de faciliter les procédures. Nous vous encourageons donc à privilégier la première possibilité proposée ci-dessus.

MESURES ET GESTES BARRIÈRES

Pour participer aux opérations de vote, **le port du masque est obligatoire**. De plus, il est demandé à chaque électeur de venir avec un **document justifiant son identité** et avec son **propre stylo de couleur noire** pour l'émargement. Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition à l'entrée et à la sortie du bureau de vote.

Dans la salle des fêtes de Vauhallan, deux bureaux de vote seront organisés : un bureau pour les élections régionales et un bureau pour les élections départementales. **Le nombre d'électeurs présents simultanément dans chaque bureau de vote sera limité à trois électeurs** et donc une file d'attente sera organisée à l'extérieur du lieu de vote.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE*

Créée en 1982, la Fête de la Musique célèbre ces millions de musiciens amateurs et professionnels, qui, chaque 21 juin, s'emparent de l'espace public pour laisser éclater leur passion.

Au programme, des concerts, buvette, restauration et bien sûr la fameuse convivialité vauhallanaise ! Alors en avant la musique !

Venez fêter la musique **lundi 21 juin 2021 sur la place du village :**

- **17h45 : Bel-Ami par Foucaut Du Merle** (Chanson française/pop/folk)

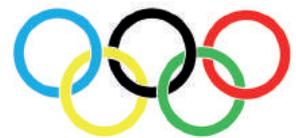
- **20h30 : Smile Davis Band** (Skya/latino)

Entrée libre, port du masque obligatoire.



JOURNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE*

La Journée olympique et paralympique se déroule chaque année le 23 juin (exceptionnellement à Vauhallan ce sera le **jeudi 24 juin**, jour d'école).



Plus qu'une manifestation sportive, cette journée est organisée pour promouvoir dans le monde entier les valeurs olympiques sur la base des trois piliers «bouger, apprendre et découvrir».

À l'occasion de cette Journée olympique des activités physiques et sportives, **des ateliers de travaux manuels** seront organisés dans les écoles.



23^e ÉDITION DES JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS*

Ce rendez-vous annuel pour les amateurs du patrimoine est une occasion de découvrir un passé appartenant à toutes et à tous et permettant de mieux comprendre notre village.

Au programme :

- **Samedi 26 juin à 14h30 :** promenade-découverte (2 km) de « La Bièvre à Igny, son ancien moulin, les arbres qui la bordent »,



proposée par le Syndicat d'Initiative et l'ADER. Rendez-vous sur le

parking Impasse du Moulin à Igny.

- **Dimanche 27 juin de 14h à 17h30 :** ouverture de l'église Saint Rigomer et Sainte Ténestine de Vauhallan (Monument historique) pour évoquer son histoire et celle du village.

Renseignements : sivauhallan.com

À LA DÉCOUVERTE DES ENTREPRENEURS DE VAUHALLAN

La nouvelle municipalité de Vauhallan souhaite **mettre à l'honneur et faire connaître les entrepreneurs et entrepreneuses basés sur la commune.**

Elle envisage à **l'automne 2021** d'organiser **un forum** à leur intention.

Si vous souhaitez participer à ce forum et faire connaître votre activité, nous vous remercions de bien vouloir **prendre contact avant le mercredi 30 juin 2021** à communication@vauhallan.fr et nous indiquer le nom de votre structure, le type de prestations proposées ainsi que vos coordonnées.



*Sous réserve des contraintes relatives au protocole sanitaire

LA QUALITE DU TRI DES DECHETS VALORISABLES

Ensemble, redevenons les bons élèves du territoire !

L'année 2016 a été marquée par la simplification du geste de tri avec l'extension de la collecte sélective à l'ensemble des plastiques.

La qualité du tri, effectué par les habitants est essentiel pour le recyclage. Le SIOM a pu cibler les composants indésirables appelés "le refus de tri". En 2020, le bac de collecte sélective du territoire se compose en moyenne de 73% de matériaux dits valorisables conformes aux consignes détaillées dans le **guide du tri** (téléchargeable sur siom.fr) et 27% correspondent à des erreurs de tri.

Entre 2019 et 2020, ce taux de refus a progressé sur l'ensemble des collectivités du SIOM et plus particulièrement à Vauhallan.

Taux de refus de tri	2019	2020	Evolution
TERRITOIRE DU SIOM (17 communes)	22,86 %	26,97 %	17,98 %
VAUHALLAN	20,34 %	26,08 %	28,22 %

Un écart de plus de 10 points est observé entre le taux de refus sur le territoire et celui sur Vauhallan. L'erreur, la plus simple à rectifier et la plus fréquemment constatée est la **présence d'ordures ménagères dans le bac de tri (45 %)**.

Le taux de refus de 28% a généré une dépense supplémentaire de l'ordre de 50 000 € en 2020 impactant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères payée par les ménages.

Afin d'améliorer cette situation, le SIOM envisage dès le mois de juin de mettre en place un **contrôle des bacs de déchets recyclables** : les bacs avec un fort taux d'ordures ménagères ou des sacs fermés seront refusés.



Remobilisons-nous et réadoptons dès aujourd'hui les bons gestes de tri, première étape fondamentale dans le processus de recyclage et de valorisation des déchets issus de nos bacs jaunes !

L'ÉCHALOTE

L'échalote (*Allium ascalonicum*) à l'histoire millénaire, est un légume-condiment bulbeux **qui fait partie de la gastronomie française**, en particulier dans

la composition de nombreuses sauces. L'échalote, **originaire d'Asie centrale**, tire son nom de la ville d'Ascalon, aujourd'hui Ashkelon en Israël. En Egypte, cette plante sacrée était utilisée dans des rituels religieux. Charlemagne en recommandait sa culture et dans le calendrier républicain, le 8^e jour du mois de Messidor (26 juin) est dénommé « *jour de l'échalotte* ». « *L'échalotigne d'Etampes* » était très renommée. En langage familier une échalote est une jeune fille

grande et maigre et l'expression populaire « *course à l'échalote* », où tous les moyens sont bons pour arriver le premier, a donné son titre à un film de Claude Zidi en 1975, avec Pierre Richard et Jane Birkin. La France est le 1^{er} producteur européen d'échalotes, mises à l'honneur par la Confrérie de l'ordre de l'échalotte de Busnes (62). L'échalote

Langor du Jardin de Cocagne de Limon est une échalote de tradition, de saveur très fine, aux multiples vertus évoquées dans sa Feuille de chou n°13 du 1^{er} avril 2021 : « *L'échalote est riche en minéraux, oligo-éléments, fer, magnésium, cuivre et vitamines, ce qui en fait un véritable allié pour rester en bonne santé* ».



Échalotes du jardin de Cocagne

*Sous réserve des contraintes relatives au protocole sanitaire



DATES À VENIR

• **Samedi 5 juin de 9h à 12h et mardi 15 juin de 15h30 à 18h30** : permanences en Mairie pour faire sa procuration.

• **Samedi 12 juin : course d'orientation « à la découverte de la nature »***, proposée par le Conseil Municipal des Jeunes.

• **Lundi 14, 21 et 28 juin** : passage de la **balayeuse** à Vauhallan. Nous vous remercions de veiller à ne pas laisser votre voiture sur la chaussée les jours de son passage. Merci pour votre compréhension.

ANNULATION !

Samedi 19 juin : Fête du village

• **Dimanche 20 juin de 8h à 20h** : 1^{er} tour des élections régionales et départementales

• **Lundi 21 juin de 17h45 à 22h30** : Fête de la musique*

• **Jeudi 24 juin : Journée Olympique et Paralympique*** : action de mobilisation autour des valeurs olympiques et sportives dans les écoles.

ANNULATION !

Samedi 26 juin : Castor Fou, organisé par l'Étoile Sportive de Vauhallan (ESV)

• **Samedi 26 et dimanche 27 juin : Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins***

• **Dimanche 27 juin de 8h à 20h** : 2^e tour des élections régionales et départementales